Image not found or type unknown

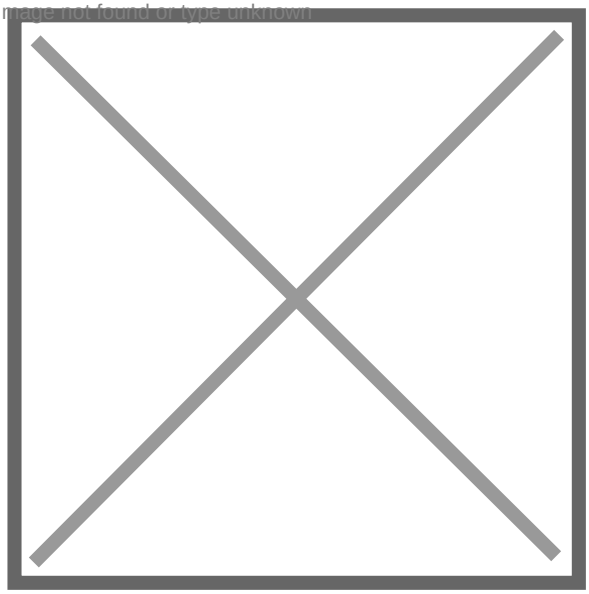

Mon ex copine me réclame de l'argent

Par **Arrys**, le **30/09/2012** à **20:27**

Bonjour,
Ma situation n'est pas simple , mais j'espére vous pourrez m'apporter votre aide
Voila en fevrier j'entamme une procédure de divorce avec ma femme
le 16 février ,une agente immobiliére visite ma maison pour la vendre , et nous avons un coup de foudre
Tout de suite au bout de 1 mois ,elle me propose de racheter la maison ensemble
je dois donc faire appel à un notaire afin de réaliser un licitation avec mon épouse , n'ayant pas l'argent pour cette licitation ,elle me verse un chéque de ses propres deniers de 5000 € que je joint à mon chéque afin de régler la somme au notaire
sans suit le montage du pret,l'acceptation de l'offre de pret ,mais une semaine aprés la signature de l'offre de pret ,elle repart finalement avec son ex compagnon
le pret n'ayant pas été débloquer ,la banque accepte d'annuler l'offre de pret

Mais au bout de quelque semaine ,elle revient et me réclame les 5000€ quelle a payer ,est elle dans son droit ?

M'ayant donner cette argent il n'y a forcément pas de reconnaissance de dette d'éffectuer

Seul trace le chéque donner au notaire ...

Est ce que je risque quelque chose si je refuse ,et quelle fait appel à un avocat?

Par **amajuris**, le **30/09/2012** à **23:47**

bjr,
si c'est un prêt elle est en droit de réclamer le remboursement;
si c'est un don elle ne peut pas vous réclamer cet argent.
en cas de désaccord, elle peut demander au juge d'instance de rendre une ordonnance d''injonction de payer.
le juge décidera en fonction des éléments présentés par chacun.
cette procédure ne nécessite pas d'avocat.
cdt

Par **Arrys**, le **02/10/2012** à **01:38**

Merci pour votre réponse

N'y a t'il pas d'autre possibilité pour déméler ce sac de noeud
cela m'inquiéte beaucoup je suis dors et déja dans une situation compliqué

Merci d'avance

Par **amajuris**, le **02/10/2012** à **09:33**

bjr,
à part négociez avec elle ou bien faire le mort et attendre une éventuelle procédure judiciaire.
cdt

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés